

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2024

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2201)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 15

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« ménages »,

insérer les mots :

« , pour les indépendants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte-même.